

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **11 JANVIER 2017**

Délibération CA 2016/01/11 – 1

Point 2.a de l'Ordre du Jour :

ⓐ RÉPARTITION des CRÉDITS par UNITÉ de RECHERCHE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 1

Délibération :

Les conseils de collégium ont réparti les crédits entre les composantes qu'ils regroupent ;
 Les conseils de pôle scientifique ont formulé des avis simples sur la répartition des crédits entre leurs unités de recherche ;
 Le Président de l'Université a pris connaissance de ces avis simples ;
 Après en avoir débattu ;
 La moitié des membres en exercice étant présente ;

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la répartition 2017 des crédits par unité de recherche, sur proposition du Président de l'Université, conformément aux dispositions de l'article 8-6° du décret du 22 septembre 2011 modifié portant création de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	27
Présents	20
Représentés	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 12 janvier 2017



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : affichée le 16/01/2017
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : mise en ligne sur l'intranet le 13/01/2017
- transmission au Recteur Chancelier des Universités le 16/01/2017

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **11 JANVIER 2017**

Délibération CA 2016/01/11 – 2

Point 2 de l'Ordre du Jour

BUDGET INITIAL 2017

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 2

Rappel : le budget de l'Université de Lorraine en format GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) se présente sous la forme de 10 tableaux budgétaires :

- ❑ **Les tableaux soumis au vote :**
 - Le tableau 1 des emplois,
 - Le tableau 2 des autorisations budgétaires,
 - Le tableau 4 d'équilibre financier,
 - Le tableau 6 situation patrimoniale ;

- ❑ **Les tableaux présentés pour information :**
 - Le tableau 3 des dépenses par destination et des recettes par origine
 - Le tableau 5 des opérations pour compte de tiers
 - Le tableau 7 plan de trésorerie
 - Le tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées
 - Le tableau 9 des opérations pluriannuelles
 - Le tableau 10 détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

TABLEAU 1 des EMPLOIS

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
			En ETPT	En ETPT	En ETPT
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	2 930 ⁽¹⁾		2 930
		CDI	5	20	25
	Non permanents	CDD	712	280	992
Sous-total ENSEIGNANTS et/ou CHERCHEURS			3 647	300	3 947
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			-		-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	2 201 ⁽²⁾		2 201
		CDI	114	180	294
	Non permanents	CDD	260	289	549
Sous-total BIATOSS			2 575	469	3 044
TOTAL			6 222 ⁽³⁾	769	6 991
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			6 222 ⁽⁵⁾	Plafond global des emplois voté par le CA	

Le plafond global des emplois voté par le Conseil d'Administration (6991) comprend les emplois sous plafond de l'État (6.222), plus les emplois financés sur ressources propres (769).

Quelques variations par rapport au BR 2 (Budget Rectification n° 2) :

+ 1,9 contrats doctoraux sur appel d'offre

+ 1,74 personnels de santé comme variation sur le nombre de praticiens hospitaliers

+ 1 emploi à l'IUT Moselle-Est, dans le cadre de la politique d'ouverture aux bacheliers technologiques, figurant dans la notification de l'État

TABLEAU 2 des AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

DEPENSES						
	Montants en euros					
	AE/BR2-2016	AE/BI-2017	AE/ECARTS	CP/BR2-2016	CP/BI-2017	CP/ECARTS
Enveloppes hors projet de recherche	554 719 560	585 239 958	30 520 398	532 559 424	583 254 582	50 695 158
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>127 935 578</i>	<i>132 843 184</i>	<i>4 907 606</i>	<i>127 935 578</i>	<i>132 843 184</i>	<i>4 907 606</i>
Fonctionnement	71 891 948	66 936 443	-4 955 505	63 599 093	63 795 457	196 364
Investissement	40 811 096	69 254 301	28 443 205	26 943 815	70 409 911	43 466 096
Enveloppes projet de recherche	39 901 950	33 252 405	-6 649 545	38 969 159	34 812 596	-4 156 563
Personnel	13 319 463	13 720 786	401 323	13 319 463	13 720 786	401 323
Fonctionnement	16 116 786	11 916 504	-4 200 282	14 930 796	13 183 395	-1 747 401
Investissement	10 465 701	7 615 115	-2 850 586	10 718 900	7 908 415	-2 810 485
TOTAL DES DÉPENSES	594 621 510	618 492 363	23 870 853	571 528 583	618 067 178	46 538 595
Solde budgétaire (excédent)					5 690 183	-

RECETTES			
Montants en euros			
RE/BR2-2016	RE/BI-2017	RE/ECARTS	
548 838 315	539 728 432	-9 109 883	Recettes globalisées
465 642 333	472 667 162	7 024 829	Subvention pour charges de service public
1 539 336	1 788 655	249 319	Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
34 551 451	21 306 280	-13 245 171	Autres financements publics
47 105 195	43 966 335	-3 138 860	Recettes propres
28 380 451	27 685 254	-695 197	Recettes fléchées
2 680 000	10 635 000	7 955 000	Financements de l'Etat fléchés
24 919 451	16 529 747	-8 389 704	Autres financements publics fléchés
781 000	520 507	-260 493	Recettes propres fléchées
577 218 766	567 413 686	-9 805 080	TOTAL DES RECETTES
0	50 653 492	Solde budgétaire (déficit)	

Les **Crédits de Paiement** (CP) affichent **618,5 M€** pour des recettes **567,4 M€**, d'où le **solde budgétaire négatif** à hauteur de **-50,6 M€**.

Rappel : du fait que le paiement n'est pas à la même date que l'engagement de la dépense, il en ressort que les AE d'une année ne sont pas forcément égales aux CP de l'année.

Les AE doivent être égales aux CP en matière de masse salariale, **uniquement**.

L'élément important réside dans le fait qu'il est tenu compte des informations liées à l'exécution 2016 : les Autorisations d'Engagement (AE) et les CP sont prévus avec une fiabilité de plus en plus forte.

FOCUS : Evolution de la masse salariale

- **462,77 M€, soit +1,6% par rapport à 2016** (données BR2-2016 : 455,3 M€)
 - dont 13,72 M€ enveloppe contrats de recherche (en cohérence exécution 2016)
 - dont 449,00 M€ enveloppe Personnel hors contrats de recherche
- **Principaux facteurs d'évolution par rapport à 2016 :**
(voir liste dans la note de présentation du budget)
 - Augmentation du point d'indice (février 2017 + Extension en Année Pleine juillet 2016) : **3,40 M€**
 - aux Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) : **+ 0,63 M€**
 - Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : **+ 3,80 M€**
- **Remarques :**
 - Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la (FIPHFP) se trouve désormais en dépenses de fonctionnement ;
 - Mesures relatives au point d'indice et aux PPCR sont intégralement financées par l'Etat ; **4,03 M€**
 - l'Université de Lorraine a obtenu au titre des moyens nouveaux donnés par l'État, au titre de la rubrique "démographie étudiante", **3,24 M€** notifiés par le Ministère en masse salariale et donc inscrits en masse salariale.

La masse salariale est toujours en situation tendue mais la couverture est assurée.

LES RECETTES 2017 NOTIFIÉES au 14 DÉCEMBRE 2016

Subvention prévisionnelle (millions euros)	AE	CP
Crédits masse salariale	430,0	430,0
Crédits fonctionnement	45,7	45,7
Dotation prévisionnelle 2017	475,7	475,7
Mise en réserve	2,7	2,7
Dotation à inscrire au budget 2017	473,0	473,0

7,27 M€ moyens nouveaux ETAT...

- Démographie étudiante 3,24 M€
- Hausse point d'indice 3,40 M€ + PPCR 0,63 M€



...inscrits dans les
crédits masse salariale

Stabilité des crédits de fonctionnement (hors AS) et de la réserve de précaution

Attendu : 1,4 M€ redevances PPP et remboursement prêt (non notifiés, mais budgétés)

Pas encore d'actions spécifiques en fonctionnement

FOCUS : Dépenses et Recettes (Tableau 2)

Crédits de Paiement 618,1 M€		Recettes 567,4 M€	
		BI 2016	2017
Personnel	74,8 %	92,4%	92,2%
Fonctionnement	12,5 %	80,7%	83,3%
Investissement	12,7%	7,6%	7,8%
- 36% redevance ant. MIM LEM3		1,9%	2,0%
- 60% en op° pluriannuelles		0,6%	0,6%
Part immobilier dans total : 77 % <i>yc</i>		5,1%	5,1%
redevance ; 64% hors redevance			

Tableau de droite

Sur les de 567,4 M€ de recettes :

- la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) en représente 83,3 % : la SCSP a augmenté de 7,02 M€ d'où l'augmentation de son poids
- les financements publics 92,2 % (SCSP + financements des collectivités territoriales + ANR + PIA,..)
- les recettes propres couvrent 7,8 % du total de toutes les recettes confondues
- les droits d'inscription représentent 2 %, la taxe d'apprentissage 0,6 % et les autres recettes propres 5 %.
- les recettes propres ont augmenté de 2,43 millions (en cohérence avec exécution 2016 ; résultat aussi des efforts en termes de recouvrement)

NB : le détail des recettes propres de l'Établissement figure en page 4 de la note de présentation de l'annexe 2.

Ces proportions restent stables par rapport à l'an dernier.

Tableau de gauche

Sur les 618,5 M€ de dépenses :

- la masse salariale représente 74,8 % des CP : la baisse de la part du Personnel (en 2016 : 79%) et de celle du Fonctionnement (en 2016 : 14 %) est corrélée à la forte augmentation de la part Investissement
- le fonctionnement 12,5 %
- l'investissement 12,7 % : la forte évolution est liée à l'opération MIM-LEM3 et à l'opération d'emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et le versement fait au prestataire d'une redevance (hors maintenance courante) s'élevant à 28 M€, dans le cadre du Partenariat Public-Privé (PPP)
96 % de l'investissement est détaillé, connu et bien retracé.

La part de l'immobilier dans l'investissement est prépondérante (77 % redevance comprise / 64 % hors redevance) et s'explique par l'avancée de la réalisation du plan Campus dans sa phase de décaissement, et par l'acquisition et l'aménagement du plateau « Libération ».

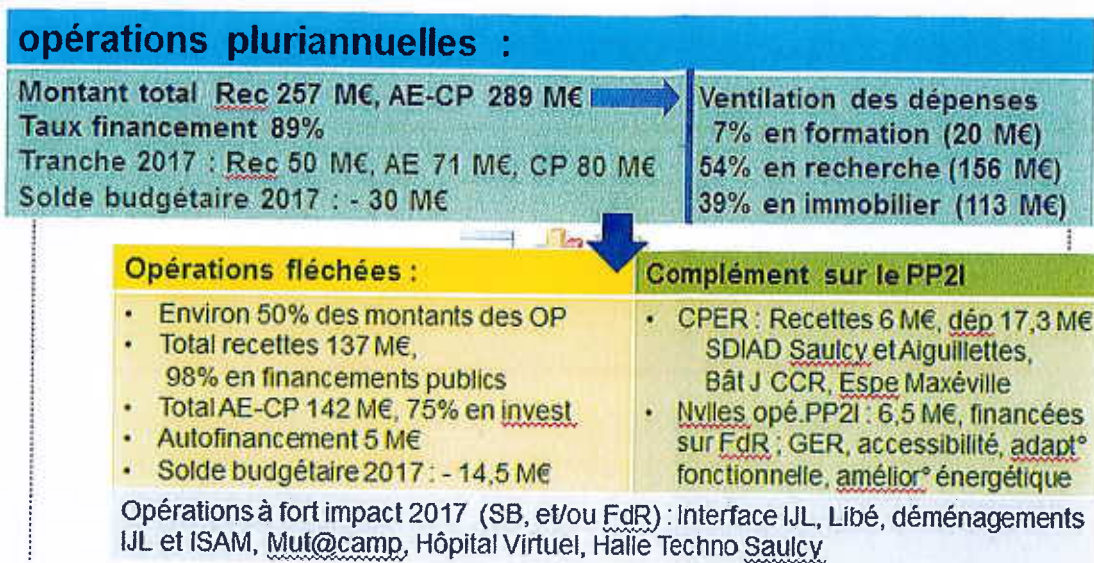
FOCUS : Dépenses et Recettes (Tableau 3)

CP en destination	Vie étudiante	Formation	Recherche, CST	Documentation	Immobilier	Pilotage, support	TOTAL
	1,5 %	41,9 %	28,3 %	2,3 %	13,8 %	12,2 %	100 %

La qualité du chiffrage dépendant de la qualité de l'inscription budgétaire faite par les différents ordonnateurs secondaires, ce tableau des CP par destination a pu être réalisé grâce à la bonne affectation des dépenses par les acteurs de l'Université.

Les chiffres s'entendent toutes dépenses confondues, y compris l'investissement et sont stables par rapport à ceux de l'an dernier, si ce n'est une légère augmentation côté immobilier et côté recherche.

FOCUS Opérations pluriannuelles et les opérations suivies en recettes fléchées



Rappel : le BR2 a consisté au passage en revue des nouvelles opérations pluriannuelles et de celles déjà engagées en 2016, qui avait nécessité une re-prévision des montants des recettes et des dépenses, une reprogrammation calendaire des AE et de CP non exécutées en 2016. Ce long travail a permis de constituer le cœur du budget pluriannuel.

La note de présentation donne de nombreuses informations sur ce point.

Le montant total des Opérations Pluriannuelles (OP) inscrites au Budget 2017 est en dépenses de 290 M€ et en recettes de 257 M€.

- Les dépenses se ventilent
- à 7 % en formation (= 20 M€),
 - à 54 % en recherche (= 156 M€)
 - à 39 % en immobilier (= 113 M€)

Il existe un décalage entre les recettes et les dépenses, qui s'explique par le fait que 89 % du montant total des dépenses prévues dans ces dépenses pluriannuelles sont financés. Reste à apporter un financement sur les ressources de l'Établissement (via l'affectation d'une part soit de la SCSP, soit des ressources propres dégagées par les entités).

La tranche 2017 représente :

- ▶ 50 M€ en prévision d'encaissement (recettes)
- ▶ 71 M€ en AE
- ▶ 80 M€ en CP

Le décalage est lié aux opérations dont l'engagement a été réalisé en 2015 ou 2016, et qui se dénouent en 2017.

Le solde budgétaire, comme annoncé au Conseil d'Administration du 13 décembre 2016, s'élève à -30 M€, dont -28 M€ figuraient sur le BR 2.

Explications sur les opérations fléchées

Les opérations fléchées sont toutes contenues dans les OP mais ne sont pas la totalité des opérations pluriannuelles.

Les opérations suivies en recettes fléchées représentent 50 % du montant total des opérations pluriannuelles, soit **137 M€ en recettes**, 98 % de ces recettes relevant des financements publics.

Le total des AE et le total des CP correspondent et s'élèvent à 142 M€, soit 75 % en investissement, ce qui signifie que sur ces opérations fléchées, **l'autofinancement atteint 5 M€.**

Pour la tranche 2017, le solde budgétaire est de -14,5 M€.

Un complément sur le PP2I

Le PP2I sera pour partie en opérations fléchées et pour partie en opérations non fléchées.

Côté immobilier, d'une part, le nouveau CPER induit la mise en route :

- du Schéma Directeur du Campus du Saulcy,
- du Schéma Directeur du Campus des Aiguillettes,
- de l'opération relative au bâtiment J du Campus Carnot-Ravinelle,
- de l'opération relative aux bâtiments du site Richard de l'ESPE à Maxéville.

Ces 4 opérations totalisent une prévision de dépenses à hauteur de 17,3 M€.

D'autre part, de nouvelles opérations sont programmées dans le cadre :

- du Gros Entretien Renouvellement - Sécurité,
- de la mise en accessibilité,
- des améliorations énergétiques,

Ces nouvelles opérations seront autofinancées via un prélèvement sur Fonds de Roulement (FdR) à hauteur de 6,5 M€.

Les opérations qui ont le plus grand impact en 2017 sur le solde budgétaire ou du fait du montant important financé par l'Établissement concernent :

- ✓ les travaux d'interface de l'IJL (Institut Jean Lamour),
- ✓ l'acquisition et l'aménagement de la plateforme « Libération »,
- ✓ le déménagement de l'IJL et le déménagement d'ISAM-IAE Nancy, tous les 2 sur ARTEM,
- ✓ l'opération Mut@camp qui trouve sa traduction budgétaire en décaissement,
- ✓ l'Hôpital Virtuel,
- ✓ la Halle Technologique du Saulcy.

TABLEAU 4 EQUILIBRE FINANCIER

Le tableau 4, en page suivante, part du solde budgétaire pour expliquer la variation de trésorerie.

Besoins (utilisation des financements)			
	BR2-2016	ECARTS	BI-2017
Solde budgétaire (déficit)		50	50
		653	653
		492	492
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		50	50
		491	491
		197	197
<i>dont solde budgétaire budget du CFA U.L.</i>			
<i>dont solde budgétaire fondation N.I.T.</i>	29	132	162
	312	983	295
Remboursements d'emprunts (capital)		563	563
		666	666
Nouveaux prêts (capital)			
Dépôts et cautionnements	30		30
	000		000
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	12	1	14
	897	703	601
	264	995	259
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	12	52	65
	927	921	848
	264	153	417
Variation de trésorerie	10		
	186		
	183		
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	3 303	- 3 303	
	527	527	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	6 882	- 6 882	
	656	656	
TOTAL DES BESOINS	23	42	65
	113	734	848
	447	970	417

Financements (couverture des besoins)			
BI-2017	ECARTS	BR2-2016	
	- 5 690	5	Solde budgétaire (excédent)
	183	690 183	
	- 5 719	5	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
	495	719 495	
	-	-	<i>dont solde budgétaire budget du CFA U.L.</i>
	-	-	<i>dont solde budgétaire fondation N.I.T.</i>
28	- 28		Nouveaux emprunts (capital)
183	183		
298	298		
	-	-	Remboursements de prêts (capital)
30	-	30	Dépôts et cautionnements
000	-	000	
16	- 1 088	17	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
305	078	393	
186		264	
	-	-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
44	- 34	23	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
518	961	113	
484	559	447	
21	31		Variation de trésorerie
329	516		
933	116		
14 491	14 491		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
237	237		
6 838	6 838		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
696	696		
65	42	23	TOTAL DES FINANCEMENTS
848	734	113	
417	970	447	

Le solde budgétaire proposé s'élève à -50,6 M€ (correspondant au décalage entre recettes prévues à l'encaissement 2017 et les dépenses prévues au décaissement effectif 2017).

Ce solde est lié à l'opération "emprunt-BEI et redevance PPP" à hauteur de 27,8 M€ : l'emprunt BEI ne peut pas être considéré comme une recette budgétaire à inscrire dans le tableau 2. Néanmoins, la dépense (redevance) de 27,8 M€ est bien considérée comme relevant d'un acte budgétaire donc d'une AE et d'un CP.

L'acte de décaissement doit être prévu en AE et en CP. L'opération est neutre d'un point de vue trésorerie en 2017, mais du point de vue budgétaire GBCP, l'opération "emprunt puis versement de la redevance" se traduit par un solde budgétaire :

Recettes 0 CP -27,8 M€ donc un solde budgétaire de **-27,8 M€**.

Restent **22 M€** (50 M€ - 28 M€) à expliciter :

Ces 22 M€ s'expliquent par le solde budgétaire négatif sur les OP de -30,3 M€ et un solde budgétaire excédentaire sur les opérations récurrentes de +7,5 M€.

Récapitulatif Solde Budgétaire

Solde Budgétaire Etablissement	- 50,6 M€
Solde budgétaire opérations récurrentes	+ 7,5 M€
Solde budgétaire opérations pluriannuelles	- 30,3 M€
Solde budgétaire enveloppe recherche	- 11,4 M€
Solde budgétaire opérations immobilières	- 13,3 M€
Solde budgétaire autres OP	- 5,6 M€
Solde budgétaire emprunt BEI / redevance PPP	- 27,8 M€

TABLEAU 6 SITUATION PATRIMONIALE

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exercice 2015 Exécution	Exercice 2016 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2017 Budget Initial	Variation BI-2017 / BR2-2016	PRODUITS	Exercice 2015 Exécution	Exercice 2016 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2017 Budget Initial	Variation BI-2017 / BR2-2016
Personnel	439 496 119	456 005 979	461 960 000	5 954 021	Subventions de l'Etat	454 727 209	465 642 333	472 667 162	7 024 829
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>126 839 491</i>	<i>127 935 578</i>	<i>132 843 184</i>	<i>4 907 606</i>	Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	97 375 766	101 834 806	99 712 649	- 2 122 157	Autres subve ntions	32 365 733	39 300 525	34 660 999	- 4 639 526
					Autres produi ts	53 740 712	54 778 298	55 181 467	403 169
TOTAL DES CHARGES	536 871 885	557 840 785	561 672 649	3 831 864	TOTAL DES PRODUITS	540 833 654	559 721 156	562 509 628	2 788 472
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice</i>	<i>3 961 769</i>	<i>1 880 971</i>	<i>836 979</i>		<i>Résultat prévisi onnel : perte</i>				<i>1 043 392</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	540 833 654	559 721 156	562 509 628	3 831 864	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	540 833 654	559 721 156	562 509 628	3 831 864

Calcul de la Capacité d'Auto Financement (CAF)

	Exercice 2015 Exécution	Exercice 2016 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2017 Budget Initial	Variation BI-2017 / BR2- 2016
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 961 769	1 880 371	836 979	- 1 043 392
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 257 827	19 914 917	21 019 567	1 104 650
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 331 217	1 704 310	1 651 975	52 335
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	1 000	-	-	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	7 712 782	7 846 286	9 854 619	2 008 333
= CAF ou IAF*	17 174 597	12 244 692	10 349 952	- 1 894 740

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exercice 2015 Exécution	Exercice 2016 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2017 Budget Initial	Variation BI-2017 / BR2-2016	RESSOURCES	Exercice 2015 Exécution	Exercice 2016 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2017 Budget Initial	Variation BI-2017 / BR2- 2016
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	1 894 740	CAF Capacité d'autofinancement*	17 174 597	12 244 692	10 349 952	
Investissements	36 521 645	36 962 715	78 318 326	41 353 611	Financement de l'actif par l'Etat	7 399 172	-	-	
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	16 489 182	20 191 071	36 742 595	1 55 52
Autres dépenses	96 230	-	-	-	Autres ressources	186 593	-	-	
Remboursement des dettes financières	-	-	593 666	593 666	Augmentation des dettes financières	-	-	28 213 298	2 21 29
TOTAL DES EMPLOIS	36 617 875	36 962 715	78 911 992	43 842 017	TOTAL DES RESSOURCES	41 249 544	32 435 763	75 305 845	4 76 82
APPORT au FONDS DE ROULEMENT	4 631 669	-	-	922 805	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	-	4 526 952	3 606 147	

ÉQUILIBRES et SOUTENABILITÉ
Indicateurs relatifs à la situation patrimoniale :

	Résultat	CAF	ΔFdR
Compte financier 2012 (réal)	- 1,5 M€	+ 10,8 M€	- 12,9 M€
Compte financier 2013 (réal)	+ 3,2 M€	+ 13,6 M€	+ 1,0 M€
Compte financier 2014 (réal)	+ 1,6 M€	+ 15,1 M€	+ 4,3 M€
<u>Compte financier 2015 (réal)</u>	<u>+ 4,0 M€</u>	<u>+ 17,2 M€</u>	<u>+ 4,6 M€</u>
<u>Budget Rectif. 2 2016 (prev)</u>	<u>+ 1,9 M€</u>	<u>+ 12,2 M€</u>	<u>- 4,5 M€</u>
<u>Budget Initial 2017 (prev)</u>	<u>+ 0,8 M€</u>	<u>+ 10,4 M€</u>	<u>- 3,6 M€</u>

- **Un résultat prévisionnel équilibré, légèrement excédentaire**
- **Une CAF prévisionnelle stabilisée (par rapport à BI 2016)**
- **Un fonds de roulement prélevé pour investissement**

Globalement :

- ❖ le résultat prévu est de 0,8 M€ (légèrement supérieur à celui prévu au BI 2016)
- ❖ la CAF est confortée à 10 M€
- ❖ l'évolution du FdR est favorable (sauf pour 2012) ; en 2017, le FdR sera prélevé à hauteur de 3,6 M€ au vu de différentes opérations autofinancées par l'Établissement

Indicateurs GBCP :

Le solde budgétaire 2017 : - 50,6 M€ (dont 28 M€ "artificiels")

Les soldes budgétaires 2018 et 2019 issus des OP actuelles sont équilibrés ou excédentaires

La variation de trésorerie 2017 : - 21,4 M€

Niveau prévisionnel de trésorerie fin 2017 : + 38,3 M€ (*) soit 22,5 jours ratio calculé sur le total des CP 2017
 Niveau prévisionnel du FdR fin 2017 : + 45,8 M€ (*) soit 26,7 jours ratio calculé sur le total des CP 2017

(*) : compte-tenu des niveaux de la trésorerie et du fonds de roulement au 31/12/2016 tels qu'inscrits au BR2-2016 ; à réajuster après le CF2016. A noter que le 31/12 constitue chaque année le point bas de la trésorerie. A noter également que la variation de trésorerie sera positive en 2016 (BR2-2016 : + 10,2 M€)

Le niveau des restes à payer : AE – CP sera stable

Délibération

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le Budget Initial 2017 de l'Université de Lorraine : autorisations d'engagement, crédits de paiement, solde budgétaire, prévisions budgétaires et tableaux correspondants.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	20
<i>Représentés</i>	7
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	1



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le 16/01/2017